

Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2021

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 9 à 13) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone : +41 58 792 81 00, télécopie : +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Yann Pasche
Expert-réviseur

Lausanne, le 18 mai 2022

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

I. Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

	Réf.	2021	2020
Actif			
Actif circulant			
Liquidités	1d	3 884 079	5 306 906
Créances	1e	169 417	109 180
Financements à recevoir	IV / 1i	1 245 358	1 148 105
Autres créances		217 672	627 585
Actifs de régularisation		226 265	84 295
		<u>5 742 791</u>	<u>7 276 071</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles			
Equipements divers	1f	25 534	51 025
Immobilisations financières			
Dépôt bancaire en garantie	1g	354 250	91 705
		<u>379 784</u>	<u>142 730</u>
Total de l'actif		<u>6 122 575</u>	<u>7 418 801</u>
Passif			
Engagements à court terme			
Dettes à court terme		631 163	760 302
Financements reçus d'avance	IV / 1i	2 377 137	4 123 752
Passifs de régularisation		207 043	208 501
Emprunts divers		387	374
		<u>3 215 730</u>	<u>5 092 929</u>
Engagements à long terme			
Provision pour contentieux	1h	132 308	69 447
Provision pour fin de contrats collaborateurs	1h	56 589	52 518
		<u>188 897</u>	<u>121 965</u>
Capital des fonds liés			
Fonds d'initiative	2a	216 468	216 468
Fonds de solidarité	2b	39 218	14 155
Fonds social des projets	2c	-	18 162
Fonds de soutien	2d	568 957	552 387
		<u>824 643</u>	<u>801 172</u>
Capital de la fondation			
Capital de fondation		50 000	50 000
Capital FNL	1b	12 315	12 315
Fonds propres d'exploitation		1 340 420	823 625
Excédent/(déficit) de l'exercice		490 570	516 795
		<u>1 893 305</u>	<u>1 402 735</u>
Total du passif		<u>6 122 575</u>	<u>7 418 801</u>

**II. Compte d'exploitation de la Fondation Hironnelle
(en francs suisses)**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Fonds publics		
Suisse		
Mandats DDC/Contribution de projet BUCCO	1 832 038	1 489 638
Fonds Suisse Contribution de programme DDC (IP)	2 996 896	3 599 747
FEDEVACO	68 709	-
Autres		
Agence des Nations Unies (UNICEF, PNUD, OIM)	688 752	1 170 456
Danemark (FAMOC)	139 621	393 824
Pays-Bas	47 250	84 918
Royaume-Uni (FCDO, UKCSS)	243 364	159 284
Suède	1 581 830	1 089 475
République Tchèque	168 587	-
Allemagne (GIZ)	6 572	-
Union européenne	4 549 345	4 101 824
	<u>12 322 964</u>	<u>12 089 166</u>
Fonds privés		
Suisses		
Chaîne du Bonheur	408 351	229 106
Loterie Romande	51 100	47 919
Partenariat RTS	75 000	75 000
Fondations privées	253 882	183 880
Donateurs privés	168 460	81 373
Autres		
DCAF	-	17 062
H2H	-	342 882
Autres donateurs	1 086 445	442 931
	<u>2 043 238</u>	<u>1 420 153</u>
Autres produits		
Produits de prestations fournies	828 310	743 837
	<u>828 310</u>	<u>743 837</u>
Total des produits	<u><u>15 194 512</u></u>	<u><u>14 253 156</u></u>
Dont produits libres	1 071 770	900 210
Dont produits affectés	14 122 742	13 352 947

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Charges		
Charges directes des projets		
Personnel	6 905 149	6 940 431
Opérations	5 672 498	4 804 555
Equipements	464 752	446 061
	<u>13 042 399</u>	<u>12 191 047</u>
Charges du siège de la Fondation Hirondelle		
Personnel	638 466	732 241
Opérations	478 480	329 482
Equipements	31 472	37 391
	<u>1 148 418</u>	<u>1 099 114</u>
Charges recherches de fonds et communication		
Personnel	246 538	201 192
Opérations	68 989	116 678
Equipements	139	-
	<u>315 666</u>	<u>317 870</u>
Total Charges	<u><u>14 506 483</u></u>	<u><u>13 608 030</u></u>
Résultat opérationnel	<u><u>688 029</u></u>	<u><u>645 125</u></u>
Résultat financier		
Produits financiers	121	456
Gain / Pertes de change (-)	-184 212	-127 475
	<u>-184 091</u>	<u>-127 019</u>
Résultat Exceptionnel		
Charges (-) et produits exceptionnels	-13 368	-1 311
	<u>-13 368</u>	<u>-1 311</u>
Résultat annuel avant attributions	<u><u>490 570</u></u>	<u><u>516 795</u></u>
Attributions / prélèvements		
Attribution aux fonds propres d'exploitation	-490 570	-516 795
Excédent/(déficit) de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Compte d'exploitation par opération pour l'exercice 2021 (en francs suisses)

	Bangladesh	Burundi	Myanmar	Burkina Faso	Justice transitionnelle	Madagascar	Mali	Niger	RCA	RDC	Education aux médias	Recherche	Nouveaux Projets	COVID 19	Tunisie	Siège	Total
Produits																	
Bailleurs de fonds publics																	
Suisse																	
Mandats DDC/Contribution de projet BUCCO	9 536	-	-	465 920	-	19 543	-	740 060	561 945	35 034	-	-	-	-	-	-	1 832 038
Fonds Suisse Contribution de programme DDC (IP)	55 317	14 095	197 592	29 739	220 245	274 564	540 367	90 123	238 951	380 187	2 034	29 883	74 228	172 433	-	677 138	2 996 896
FEDEVACO	-	-	-	-	-	68 709	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68 709
Autres																	
Agence des Nations Unies (UNICEF UNDP OIM)	-	-	46 364	11 360	-	86 991	-	-	527 101	16 936	-	-	-	-	-	-	688 752
Danemark (FAMOC)	-	-	-	-	-	-	139 621	-	-	-	-	-	-	-	-	-	139 621
Pays-Bas	-	-	47 250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47 250
Royaume-Uni (FCDO, UKCSS)	-	-	-	-	-	-	-	243 364	-	-	-	-	-	-	-	-	243 364
Suède	-	-	-	723 830	-	-	858 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 581 830
République Tchèque	-	-	-	56 195	-	-	56 196	56 196	-	-	-	-	-	-	-	-	168 587
Union européenne	-	99 740	-	-	-	-	-	145 325	1 552 241	103 986	-	-	-	2 648 053	-	-	4 549 345
Allemagne (GIZ)	-	-	-	-	-	-	-	6 572	-	-	-	-	-	-	-	-	6 572
Total bailleurs de fonds publics	64 853	113 835	291 206	1 287 044	220 245	449 807	1 594 184	1 281 640	2 880 238	536 143	2 034	29 883	74 228	2 820 486	-	677 138	12 322 964
Bailleurs de fonds privés																	
Suisses																	
Chaîne du Bonheur	177 061	-	-	-	-	-	181 183	-	-	-	-	-	-	50 107	-	-	408 351
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 100	51 100
Partenariat RTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75 000	75 000
Fondations privées	-	-	-	-	60 000	40 000	60 000	-	9 882	8 000	-	-	-	-	-	76 000	253 882
Donateurs privés	-	-	-	-	150 915	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 545	168 460
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Donateurs	-	-	-	-	-	14 183	149 667	430 465	-	-	2 211	34 200	8 932	403 374	43 413	-	1 086 445
Total bailleurs de fonds privés	177 061	-	-	-	210 915	54 183	390 850	430 465	9 882	8 000	2 211	34 200	8 932	453 481	43 413	219 645	2 043 238
Autres produits																	
Produits de prestations fournies	-	-	-	1 327	-	32 949	211 203	207 824	218 117	138 058	-	-	-	-	-	18 832	828 310
Total autres produits	-	-	-	1 327	-	32 949	211 203	207 824	218 117	138 058	-	-	-	-	-	18 832	828 310
Total des produits	241 914	113 835	291 206	1 288 371	431 160	536 939	2 196 237	1 919 929	3 108 236	682 201	4 245	64 083	83 160	3 273 967	43 413	915 615	15 194 512
Charges directes																	
Personnel	35 511	66 136	226 482	646 083	351 253	259 386	1 052 389	1 057 696	1 471 146	363 011	2 266	61 132	61 736	1 230 967	19 956	885 004	7 790 154
Opérations	180 900	38 846	57 133	492 200	59 841	218 922	728 327	831 646	1 017 679	238 049	1 979	2 951	12 492	1 776 006	15 527	547 468	6 219 966
Equipements	-	2 328	1 261	61 175	-	109	56 047	11 766	230 601	3 776	-	-	-	82 843	14 846	31 611	496 363
Total charges directes	216 411	107 310	284 876	1 199 458	411 094	478 417	1 836 763	1 901 108	2 719 426	604 836	4 245	64 083	74 228	3 089 816	50 329	1 464 083	14 506 483
Résultat Opérationnel	-25 503	-6 525	-6 330	-88 913	-20 066	-58 522	-359 474	-18 821	-388 810	-77 365	-	-	-8 932	-184 151	6 916	548 468	-688 029

III. Tableau de flux de trésorerie

Flux financiers de l'activité d'exploitation	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Excédent/(déficit) de l'exercice	-	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	496 363	483 452
Dissolution (-) / Constitution (+) de provisions	66 932	-65 160
Variation du dépôt bancaire	-262 545	10 711
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	349 676	-421 100
Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	-141 970	113 507
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes à court terme	-129 128	276 939
Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	-1 457	8 320
Flux financiers de l'activité d'exploitation	377 871	406 669
Flux financiers de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-470 872	-472 391
Flux financiers de l'activité d'investissement	-470 872	-472 391
Flux financiers de l'activité de financement		
Variation des fonds affectés	-1 843 866	1 200 607
Variation des fonds liés	23 471	9 381
Variation du capital de la fondation	490 570	516 795
Flux financiers de l'activité de financement	-1 329 826	1 726 783
Variation des liquidités de l'exercice	<u>-1 422 827</u>	<u>1 661 061</u>
Variation des disponibilités au bilan		
Disponibilités en début d'exercice	5 306 906	3 645 845
Disponibilités en fin d'exercice	3 884 079	5 306 906
Variation des disponibilités au bilan	<u>-1 422 827</u>	<u>1 661 061</u>

IV. Tableau de variation du capital 2021

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2021	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.21	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)								
	Fonds Bangladesh	110 287		131 628		-241 915	-	-	-
	Fonds Burkina Faso	-146 485		1 544 164		-1 287 045	110 634	145 144	-34 510
	Fonds Burundi	-		273 017		-113 835	159 182	159 182	-
	Fonds Covid	1 884 088		633 157		-3 273 977	-756 732	67 367	-824 099
	Fonds Education aux Médias	-		9 535		-4 245	5 290	5 290	-
	Fonds Environnement § Recherche	-		64 083		-64 083	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	150 000		281 160		-431 160	-	-	-
	Fonds Madagascar	-138 814		833 327		-503 990	190 523	218 300	-27 777
	Fonds Mali	237 854		2 374 063		-1 985 035	626 882	639 426	-12 544
	Fonds Myanmar	25 227		349 020		-291 207	83 040	83 040	-
	Fonds Niger	11 633		1 649 247		-1 712 105	-51 225	11 919	-63 144
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	8 540		74 620		-83 160	-	-	-
	Fonds République Centrafricaine	697 891		2 593 782		-2 890 121	401 552	680 734	-279 182
	Fonds République Démocratique du Congo	60 413		570 790		-544 144	87 059	87 059	-
	Fonds Tunisie	-6 088		45 400		-43 414	-4 102	-	-4 102
	Fonds Siège	81 100		1 020 359		-821 783	279 676	279 676	-
	Total fonds affectés	2 975 646		12 447 352		-14 291 219	1 131 779	2 377 137	-1 245 358

	Capital des fonds liés								
2a	Fonds d'initiative	216 468		-		-	216 468		
2b	Fonds de solidarité	14 155	6 901	-	18 162	-	39 218		
2c	Fonds social des projets	18 162		-	-18 162	-	-		
2d	Fonds de soutien	552 387		16 570		-	568 957		
	Total capital des fonds liés	801 172		16 570			824 643		
	Capital de la fondation								
	Capital de base	50 000		-		-	50 000		
	Capital FNL	12 315		-		-	12 315		
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		903 310		-903 310	-		
	Fonds propres d'exploitation	1 340 420		490 570		-	1 830 990		
	Résultat d'exploitation	-		-		-	-		
	Total capital de la fondation	1 402 735		1 393 880		-903 310	1 893 305		
	Total	5 179 553		13 857 802		-15 194 528	3 849 727		

IV. Tableau de variation du capital 2020

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2020	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.20	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)								
	Fonds Bangladesh	13 405		245 472		-148 590	110 287	110 287	-
	Fonds Burkina Faso	44 247		922 562		-1 113 294	-146 485	3 368	-149 853
	Fonds Covid	-		5 070 267		-3 186 179	1 884 088	2 153 425	-269 337
	Fonds Education aux Médias	9 899		25 720		-35 619	-	-	-
	Fonds Environnement & Recherche	40 000		40 069	-40 000	-40 069	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	-		559 087		-409 087	150 000	150 000	-
	Fonds Madagascar	42 869		504 626		-686 310	-138 814	20 000	-158 814
	Fonds Mali	107 152		1 926 819		-1 796 118	237 854	498 026	-260 172
	Fonds Myanmar	-1 924		194 499		-167 348	25 227	25 227	-
	Fonds Niger	487 725		1 091 707		-1 567 798	11 633	59 681	-48 048
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	1 008		197 287		-189 755	8 540	8 540	-
	Fonds République Centrafricaine	627 832		2 065 368		-1 995 310	697 891	946 373	-248 482
	Fonds République Démocratique du Congo	333 078		933 059	40 000	-1 245 725	60 413	67 724	-7 311
	Fonds Tunisie	-		1 200		-7 288	-6 088	-	-6 088
	Fonds Siège	69 747		857 185		-845 832	81 100	81 100	-
	Total fonds affectés	1 775 038		14 634 927		-13 434 321	2 975 646	4 123 751	-1 148 105

	Capital des fonds liés								
2a	Fonds d'initiative	216 468		-		-	216 468		
2b	Fonds de solidarité	14 155		-		-	14 155		
2c	Fonds social des projets	13 925		4 237		-	18 162		
2d	Fonds de soutien	547 243		5 144		-	552 387		
	Total capital des fonds liés	791 791		9 381		-	801 172		
	Capital de la fondation								
	Capital de base	50 000		-		-	50 000		
	Capital FNL	12 315		-		-	12 315		
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		818 837		-818 837	-		
	Fonds propres d'exploitation	823 625		516 795		-	1 340 420		
	Résultat d'exploitation	-		-		-	-		
	Total capital de la fondation	885 940		1 335 632		-818 837	1 402 735		
	Total	3 452 769		15 979 940		-14 253 157	5 179 553		

Informations sur la variation des provisions

<i>Types de provisions</i>	<i>Etat au 31.12.19</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.20</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.21</i>
Provision pour contentieux	147 370	2 266	80 189	69 447	72 764	9 903	132 308
Provision pour fin de contrats collaborateurs	39 755	12 763	-	52 518	21 901	17 830	56 589
Total des provisions	187 125	15 029	80 189	121 965	94 665	27 733	188 897

Annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021

Présentation

La Fondation Hironnelle est une organisation suisse à but non lucratif créée en 1995, basée à Lausanne, qui fournit de l'information à des populations confrontées à des crises, pour leur permettre d'agir dans leur vie quotidienne et citoyenne.

Par notre action, plusieurs millions de personnes dans des pays en guerre, des contextes de post-conflit ou de crise humanitaire, et des sociétés en transition démocratique ont accès chaque jour à des médias qui leur parlent, et qui les écoutent.

Le Conseil de Fondation est composé de trois à quinze membres, dont la moitié au moins sont des journalistes ou issus des métiers des médias. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. Le Conseil désigne en son sein un Conseil restreint de trois à cinq membres, dont le Président du Conseil.

En 2021, le rapport d'activités tient lieu de rapport de performance. Il est établi conformément aux dispositions de la norme de présentation des comptes des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes ont été validés par le Conseil de Fondation du 18 mai 2022.

1/ Principes comptables et de présentation des comptes

a) Généralités

La présentation des comptes de la Fondation Hironnelle se base sur le concept global des recommandations des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21. Cette présentation offre une image conforme à la réalité de la situation financière et aux recettes de l'organisation. Les comptes sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes sont basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 qui ont été établis selon des principes uniformes. Les montants présents dans les comptes sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

La Fondation Hironnelle adopte la méthode Zewo dans son calcul des charges de projets, administratives et de collecte de fonds.

b) Périmètre d'intégration

Les comptes contiennent les comptes annuels de l'ensemble des bureaux de la Fondation Hironnelle présents au Mali, Niger, Burkina Faso, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Madagascar.

Il est à noter que nous avons fermé notre projet à Madagascar au 30.06.2021, qui est devenu une entité indépendante que nous continuons à soutenir comme un partenaire externe.

Depuis 2019, la FH a également intégré les activités de Fondation Ndeke Luka dont elle dispose du contrôle. Le capital de FNL a été intégré au capital de la FH.

c) Conversion des devises étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens du mois N-1 de comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

d) Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

e) Créances et comptes de régularisation d'actif

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires

f) Immobilisations corporelles

La Fondation Hironnelle utilise la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Equipement IT : 3 ans à partir de 1'000 CHF l'unité

Autre Equipement : 3 ans à partir de 2'000 CHF l'unité

Immobilisations à l'étranger* Amortissement direct

*La Fondation Hironnelle utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont entièrement amortis lors de leur mise en service. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère la Fondation Hironnelle, qui rendent difficile la fixation de leur durée d'utilisation, en général courte, et de leur valeur résiduelle.

g) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

h) Provisions

Les provisions représentent la valeur de sorties de fonds futures résultant d'événements passés, se produisant sans contre-prestation. Une estimation fiable du montant de la provision peut être effectuée. Ces provisions sont séparées en court terme si l'utilisation est estimée à moins de douze mois, au-delà les provisions sont affectées en long terme.

i) Reconnaissance des produits

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (Gouvernements, Fondations, Cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits l'année où sont encourues les dépenses financées.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique des engagements au bilan Financements reçus d'avance. Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan Financements à recevoir. La partie du financement à recevoir pour des contrats de financements signés et couvrant les périodes futures est mentionnée comme Actif conditionnel.

Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Produits de Prestation fournies et Dons

Les produits provenant de prestations fournies (contrats régies, vente expertise...) sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par la Fondation Hirondelle. Ils sont considérés comme produits libres, sauf avis contraire de la part du donateur.

Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés. En cas de non utilisation, le solde est attribué au capital libre (général).

Fonds de la Direction et du Développement de la Coopération Suisse (DDC)

Récapitulatif de l'évolution des fonds (selon le tableau de variation du capital)	Etat des fonds au 1.1.2021	Attributions aux fonds	Utilisation pour projets	Versements non dépensés au 31.12.2021	Versements à recevoir au 31.12.2021	Etat des fonds au 31.12.2021
Contribution de programme DDC (IP)	-56'632	3'384'631	-2'996'896	331'103		331'103
Mandats DDC et contribution de projet Bureaux de coopération	65'514	2'384'492	-1'832'038	617'968		617'968

j) Impôts

La Fondation Hironnelle est exempté d'impôts directs sur le revenu selon décision du 12 juin 1995. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La Fondation Hironnelle est assujettie à la TVA depuis le 01.01.2019.

k) Recherche de fonds et communication

Les charges de recherche de fonds et de communication s'élèvent à CHF 315 666, soit 2% des charges totales de la Fondation.

2/ Commentaires relatifs aux états financiers

a) Fonds régis par un règlement d'utilisation

Fonds d'initiative nouveaux projets (a)

Faisant suite à contribution unique de CHF 250'000 faite à la Fondation Hironnelle par la Fondation Pro Victimis, et dont le contrat était arrivé à échéance au 31 décembre 2007, le Conseil de fondation avait décidé d'allouer le solde de CHF 220'000 à un fonds d'initiative dont le règlement précise qu'il est "destiné à faciliter le lancement de nouveaux projets répondant à ses objectifs". Ce fonds n'a pas subi de variation en 2021.

Fonds de solidarité (b) / Fonds social des projets de la Fondation (c)

Afin d'assurer une certaine équité à l'ensemble de nos projets, il a été décidé suite à une décision du conseil de Fondation, que les différents fonds visant à appuyer des collaborateurs de la Fondation Hironnelle dans le besoin en cas de situation extrême, seraient tous remis en un fonds unique. Ce fonds s'intitule Fonds de solidarité est totalise un montant de 39'218 CHF au 31.12.21.

Fonds de soutien (d)

Le fonds de soutien, destiné exclusivement à consolider l'assise financière de la Fondation Hironnelle et à contribuer à lui assurer les liquidités dont elle a besoin, a été approvisionné en 2021 à hauteur de CHF 16'570 pour atteindre le montant de CHF 568'957. L'origine des fonds provient de dons libres et de l'Association des Amis de la Fondation Hironnelle.

b) Indemnités versées aux membres des organes responsables

Le Conseil de fondation restreint et le Conseil de fondation travaillent bénévolement.

La rémunération du comité de direction sur 2021 s'élève à 409'881.60 (2020 : CHF 409'113.60).

c) Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2021, 28 collaborateurs de la Fondation Hironnelle (sous contrat de droit suisse, soumis obligatoirement aux assurances sociales suisses et ayant un salaire supérieur à CHF 10'000.) (pour 2020 : 27 personnes, ayant un salaire supérieur au minimum LPP) sur un total de 246 professionnels à travers le monde– sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès auprès de la collective de prévoyance Copré, selon un plan de prévoyance, dit en primauté des prestations. Les contributions définies dans le plan de prévoyance sont financées par les cotisations de la Fondation Hironnelle et ses collaborateurs sur une base de 60/40. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance et les risques sont garantis par

la collective de prévoyance Copré, et réassurés par ElipsLife AG. Ces solutions LPP permettent de transférer les risques décès et invalidité à une société d'assurance (ElipsLife AG). L'entreprise assume le risque de placement par le biais de la collective de prévoyance Copré, et les avoirs de vieillesse des assurés sont directement placés sur les marchés des capitaux. La stratégie de placement est déterminée par le Conseil de fondation. Si la stratégie s'avère payante et permet de générer des rendements élevés sur les capitaux, les assurés en bénéficient également. Si tel n'est pas le cas et que la caisse de pensions essuie des pertes sur les capitaux investis lors des années économiquement défavorables, elle est toutefois tenue de rémunérer les avoirs de vieillesse obligatoires LPP à hauteur du taux d'intérêt minimum légal. Cela peut entraîner un découvert de la caisse de pensions. C'est-à-dire son incapacité à pleinement tenir ses engagements actuels et futurs. Lorsque cette situation se présente, la loi autorise des mesures d'assainissement (par ex. le prélèvement de cotisations supplémentaires, ou l'application d'une rémunération inférieure) par l'entreprise affiliée et ses assurés – jusqu'à ce que le degré de couverture atteigne à nouveau 100%.

d) Collaborateurs

À fin 2021, la Fondation Hirondelle employait 246 professionnels à travers le monde (283 en 2020). Le nombre de collaborateurs nationaux a diminué pour la Fondation avec 208 collègues (245 en 2020), et le nombre d'expatriés était de 10 en poste bénéficiant de contrats de longue durée/CDD à fin 2021 (13 expatriés en 2020). À ces employé(e)s s'ajoutent 199 stagiaires et correspondant.es (227 en 2020), soutenus ponctuellement par 23 missions d'experts sur le terrain (9 missions en 2020). Du fait des restrictions imposées sur les voyages des formations ont également eu lieu à distance. La taille du siège est restée relativement stable et son effectif comptait, au 31 décembre 2021, 10 collaborateurs occupant l'équivalent de 8.3 postes à plein temps au titre du suivi direct des projets et 18 collaborateurs (EPT 15) engagés dans des fonctions de direction, d'appui transversal et de support. La Fondation Hirondelle forme également une/un apprenti(e) et a pu bénéficier tout au long de l'année 2021 de l'aide de 2 stagiaires (EPT 0,5).

e) Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations sont évaluées en fonction du prix journalier de la grille de salaire de la Fondation Hirondelle.

De plus, un chargé de projet bénévole est venu appuyer la mise en place de la stratégie Mali & Election. 7 jours X CHF 424 = CHF 2'968 (CHF 2'541 en 2020)

Nos réviseurs nous ont fait une donation pro-bono de CHF 14'000 en 2021 (2020 CHF 14'000).

Notre partenaire sur les questions de bien-être au travail nous a fait une donation pro-bono de 3 jours X CHF 2'500 = CHF 7'500 (2020 CHF 15'000).

f) Engagements hors bilan

	1er entresol	Bureaux	Leasing
prochaine échéance	31.01.2023	31.01.2028	30.06.2022
Nb mois avant échéance	13	73	6
Loyer mensuel	2'489	6'405	358
Engagements hors bilan 31.12.2021	32'357	467'565	2'149
Engagements hors bilan 31.12.2020	62'225	544'425	6'447

g) Cotisations

La Fondation Hirondelle paie des cotisations annuelles pour être membre des organisations suivantes :

- Global Forum for media Development (GFMD) 10'000 USD
- Communication with Disaster Affected Community (CDAC) 5'000 GBP
- La plateforme Suisse de promotion de la paix (KOFF) 800 CHF
- Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO) 400 CHF
- Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) 150 CHF
- Plateforme des ONG suisses 3'000 CHF
- Zewo 4'626 CHF